

Joseph Stockmar et le Jura

Autor(en): **Rossel, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **41 (1936)**

PDF erstellt am: **20.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549742>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Joseph Stockmar et le Jura

(Souvenirs en partie inédits)

par **JEAN ROSSEL**

Juge au Tribunal fédéral à Lausanne

On sait peut-être que Joseph Stockmar, l'ancien directeur du premier arrondissement des Chemins de fer fédéraux, mort à Lausanne en juillet 1919, a laissé une sorte de journal intitulé *Notes et Souvenirs*. Dans un préambule, du 22 novembre 1910, il disait ceci: « J'écris ces pages pour moi-même, à titre d'aide-mémoire, et sans aucune intention de publicité... ». Il ajoutait cependant: « Si l'un de mes amis veut quelque jour en utiliser l'un ou l'autre fragment, il supprimera tous les passages qui pourraient blesser les familles en cause ». Virgile Rossel, à qui le manuscrit fut légué, en a publié de larges extraits dans la *Bibliothèque universelle* de 1920 ¹⁾, donc très peu de temps après le décès de Stockmar. Il les estimait trop intéressants pour ne pas être publiés à ce moment-là déjà, en dépit de leur caractère souvent confidentiel, car confidentiel ne dit pas nécessairement gênant ou blessant pour autrui, et il n'y a rien de blessant ou de gênant dans les *Notes et Souvenirs*. La *Bibliothèque universelle* a malheureusement disparu, victime des temps nouveaux. Elle avait été, durant un siècle et plus, le foyer littéraire de nos milieux romands et Stockmar lui-même y avait fait paraître plusieurs articles, ainsi sa magistrale étude sur *L'équilibre des langues en Suisse* et ses pages remarquables sur l'œuvre dont il avait été un des grands promoteurs: *Un Sanatorium pénitentiaire, Witzwil*.

Dans notre Jura, cette revue suisse avait également ses lecteurs, mais ils étaient clairsemés. Aussi, ne la trouve-t-on plus guère que dans quelques bibliothèques publiques. Ne convenait-il pas dès lors que certains fragments au moins des *Notes et Souvenirs* eussent leur place dans les *Actes*? Virgile Rossel en a bien glissé

¹⁾ Tome XCVII, p. 3 et suiv, puis 177 et suiv.

quelques-uns dans son article nécrologique de 1919 (voir les *Actes* de cette année-là), mais il y en a d'autres encore qui peuvent intéresser le Jura et le moment de les faire connaître nous a paru particulièrement propice.

L'Emulation, en effet, n'allait-elle pas siéger dans cette Ajoie où Stockmar était né, où il avait vécu toute sa jeunesse et qui, telle une mère caressante, l'avait marqué de sa gaîté, de son esprit et, mieux encore, du plus fin des sourires, du sourire qui devait le rendre si populaire ?

D'autre part, l'Emulation n'est-elle pas, depuis un an, l'heureuse propriétaire de nombreux documents relatifs à Stockmar ? Véritable aubaine, assurément, qu'elle doit à la veuve de l'éminent Jurassien, prévoyante autant que généreuse. En parcourant ces précieux documents, classés avec un soin extrême, on avait chance de découvrir de l'inédit. Le Comité central, avec sa complaisance coutumière, les a mis à notre disposition et nous y avons largement puisé. Notre travail de réédition partielle ne pouvait évidemment qu'y gagner ¹⁾.

La carrière de Joseph Stockmar est connue. Il y en a vraiment peu d'aussi brillantes. Etre préfet à vingt-cinq ans et conseiller d'Etat à vingt-sept, c'est plutôt rare chez nous. Il faut pour cela, à part un peu de chance, les dons exceptionnels qui distinguaient Stockmar et qui rappellent par plus d'un côté, les dons de Xavier Stockmar, son oncle, — notre grand Stockmar : une intelligence subtile, une puissance d'assimilation dont Arnold Bonnard a dit qu'elle tenait du prodige, une facilité de travail peu commune, une parole élégante et persuasive, enfin beaucoup de fermeté alliée à une souplesse égale. Au gouvernement bernois, il avait très vite joué un rôle de premier plan, dirigeant tour à tour, avec la même maîtrise, la même aisance, plusieurs départements, notamment les affaires communales, les cultes, les travaux publics, la police, le militaire. Et quand il démissionna en 1896 pour prendre la succession de Jolissaint comme directeur du Jura-Simplon, ce ne furent que regrets unanimes, tant ce jeune représentant du Jura avait excellé dans ses fonctions par ses talents, son tact, sa bonne humeur, une parfaite loyauté et l'impartialité qu'il gardait en toutes choses.

Le Jura, comme bien on pense, avait eu sa part des succès de Stockmar. Ne lui devait-il pas en particulier l'apaisement du

¹⁾ Il y a là, entre autres, trois classeurs intitulés *Jura, chronique* du plus vif intérêt, de même un classeur *Jura-Poésie*, un classeur de correspondance et les rapports administratifs et parlementaires de Stockmar, reliés en un volume, mine précieuse de renseignements.

conflit religieux qui déchirait alors le Jura catholique? Et ne peut-on pas dire que la question diocésaine se fût réglée, non pas en 1935, mais quarante ou cinquante ans plus tôt si on l'avait mieux écouté? Car voici ce qu'il disait déjà dans un article de 1891 sur *La question catholique dans le canton de Berne* :

„ Il est temps que cet objet disparaisse de l'ordre du jour.
„ On est las des disputes théologiques. En Suisse comme ailleurs,
„ la lutte se transporte sur un autre terrain. Bien que les drapeaux
„ y soient encore mêlés, les mêmes adversaires finiront par se
„ retrouver en présence. Or, au moment de l'action, il faut avoir
„ les mains libres. Qu'on se hâte donc de liquider les questions
„ secondaires, à commencer par le rétablissement de la hiérar-
„ chie diocésaine dans le Jura. En fermant le compte du *Kultur-*
„ *kampf* par un acte d'équité, le canton de Berne ne fortifiera
„ pas seulement sa situation intérieure; il donnera en même
„ temps une salutaire impulsion à la politique fédérale. Ce ré-
„ sultat vaut bien le sacrifice de quelques préjugés.”

Stockmar fut donc réellement le « Pacificateur du Jura », comme le proclamait encore à ses obsèques Henri Simonin.

Au Conseil national, où Stockmar était entré très jeune aussi, à vingt-huit ans, il s'était acquis la même réputation d'homme sûr et clairvoyant et, avec cela, une sympathie qu'il devait au charme de sa personnalité. Fait digne de remarque, il fut le premier Jurassien qui eut l'honneur de présider ce corps. Et quand il crut devoir quitter le parlement à cause de ses nouvelles fonctions, ce furent les mêmes regrets sincères, auxquels un organe de l'opposition (le *Journal de Genève*) ajoutait ce compliment flatteur : « Le Jura peut être fier d'avoir remis ses intérêts en des mains aussi habiles et aussi fidèles ».

Pour le dire en passant, quel était l'idéal politique de cet homme d'Etat si bien doué? Il l'indique dans ses *Notes et Souvenirs* : une discipline des esprits conciliant l'individualisme et le socialisme, empêchant la société de s'enliser dans le matérialisme et contribuant « à substituer à la démocratie égalitaire un régime basé sur la raison en même temps que sur la fraternité. »

En 1903, après le rachat des chemins de fer, il avait opté pour la Direction du premier arrondissement des Chemins de fer fédéraux. C'était l'adieu définitif à la politique de son canton, mais non pas à son Jura qu'il servit encore longtemps par la plume.

C'est que Stockmar — on l'a dit bien souvent, — était un fin lettré, un écrivain de race, un classique même impénitent, qui, s'il l'avait voulu, eût enrichi notre jeune littérature de livres so-

lides tout éclairés de réflexions originales et spirituelles. Nous n'avons, hélas, qu'un livre de lui: son *Histoire du chemin de fer du Simplon*, publié après sa mort, et presque un livre: sa précieuse biographie de son oncle *Xavier Stockmar*, forte d'une centaine de pages et admirablement conçue.

Plus que les œuvres de longue haleine, ce qu'il aimait par-dessus tout, c'était l'article, l'article de journal ou de revue, qu'on burine sans doute avec amour, mais qui se fait en quelques heures, en quelques jours ou en quelques semaines. Aussi, a-t-il beaucoup écrit d'articles, spécialement dans *Le Démocrate* de Delémont, traitant de tout au monde: de politique, d'économie sociale, d'histoire et... même de danse. Mais, comme il signait rarement ses articles ou simplement d'un pseudonyme, il serait difficile d'en former un recueil. Ceux que nous avons eu sous les yeux et qu'il a réunis lui-même en un petit recueil¹⁾ révèlent tous les talents du journaliste: la phrase alerte, beaucoup de verve et de malice, de l'ironie, des traits d'esprit, et puis — ce qu'il avait à un très haut degré — tout l'à-propos du polémiste, d'un polémiste qu'on redoutait, mais dont les coups ne blessaient pas. Qu'on en juge par ce début d'article, — l'article sur la danse, signé du pseudonyme « Chapuis » (le Conseil-exécutif avait rendu au sujet de la danse une ordonnance que Stockmar, qui n'était pas encore de ce Conseil, trouvait bien vexatoire):

„ Monsieur le Rédacteur, — Je suis de Bonfol. Vous me
„ direz qu'il n'y a pas de mal à cela. J'en conviens, et ce n'est
„ assurément pas pour ajouter à la réputation de ma commune
„ bourgeoise que j'ai pris la plume. Dieu merci! Sa gloire est
„ trop bien établie, et ses *caquelons* se vendent dans les deux
„ hémisphères. Mais vous n'ignorez pas que les gens de Bonfol
„ ont toujours eu le nom d'être un peu raisonneurs, et d'aimer
„ à connaître le pourquoi des choses. Je partage ce travers, et
„ veux vous soumettre ce qui me tracasse.

„ Je suis en effet tracassé. Je viens de lire dans les journaux
„ que le Conseil-exécutif a rendu une ordonnance sur la danse,
„ et j'ai songé tout d'abord à une charmante surprise que le
„ gouvernement nous faisait pendant que nous fêtons la St-Martin.

„ Hélas! quel n'a pas été mon désappointement en lisant
„ le dispositif de cet ukase qu'on croirait daté, non du 7 novem-
„ bre 1877, mais d'un siècle plus tôt...”

Ne dirait-on pas du Paul-Louis Courier? Stockmar d'ailleurs ne s'en cache point dans son article. Tout comme Montaigne, Courier était sans doute un des auteurs qu'il préférait.

¹⁾ Que possède M. Gustave Amweg, qui a eu l'obligeance de nous le confier.

Outre ses innombrables articles, nous avons heureusement de lui les pénétrantes études qu'il publia dans la *Bibliothèque universelle* et dont nous parlions au début. Il y en a une demi-douzaine et Stockmar en a dressé la liste à la fin de ses *Notes et Souvenirs*, avec la liste aussi de tous ses autres écrits de quelque valeur¹⁾.

Ces précautions n'étaient pas superflues, car Stockmar se dissimulait volontiers derrière un pseudonyme, non point certes parce que les responsabilités lui eussent fait peur, mais par respect pour ses fonctions. Il affectionnait les pseudonymes, si l'on peut dire, et il est amusant de dresser cette liste-là. C'était tantôt « Chapuis » (le Chapuis de la danse), « Peregrinus », « Observator » ou « Jean de Vienne » (Stockmar dans la peau d'un prince-évêque!), tantôt « Martin Varieux », « Placide Passant » ou « Nestor Blanc », tantôt de simples initiales: M., V., M. V. ou X.

Comme on le voit, il ne pouvait mieux dérouter tous ceux qui eussent voulu identifier les produits de sa plume.

Un petit trait à ce propos. Pour son article sur *L'équilibre des langues en Suisse*, il avait imaginé un pseudonyme bien jurassien, celui de « Jean Rauraque ». Mais Virgile Rossel, qu'il avait consulté, de lui écrire: « Ne ferais-tu pas bien de renoncer au pseudonyme de Jean Rauraque? Pourquoi ne pas t'appeler Martin Varieux? Je comprends d'ailleurs les scrupules que tu as de signer de ton nom des pages qui feront du bruit.²⁾ » Jean Rauraque ne devint pas Martin Varieux (le pseudonyme des « Echos de Combe-Varin »), mais tout bonnement Monsieur « X ».

Dans cette même lettre, V. Rossel conseillait à son ami de substituer parfois à des expressions trop familières leur équivalent plus grave. « Pour n'appuyer que sur un détail — ajoutait-il — je supprimerais partout les "Teutons"; il en restera quand même assez dans ce monde! » Le conseil fut suivi!

Sans doute, Stockmar a des ambitions d'auteur. Au lieu des *Notes et Souvenirs* qu'il a laissés, il avait songé à un cycle de nouvelles où il eût glissé tout le trésor de ses réminiscences, de ses observations et de ses anecdotes. C'est ce que nous apprend une lettre du 8 septembre 1912 où Emile Bonjour, l'ancien directeur de *La Revue*, à Lausanne, écrit à Stockmar³⁾:

¹⁾ Virgile Rossel a publié ces listes dans son article nécrologique, *Actes* de 1919, p. 179 et suiv.

²⁾ Cette lettre figure dans le classeur *Correspondance* qui fait partie de la Collection Joseph Stockmar.

³⁾ *Ibidem*.

„ Cher Monsieur, — J'ai lu avec soin et avec intérêt le premier cahier de l'ouvrage que vous avez commencé à écrire. Je dis ouvrage, parce que roman ne conviendrait pas, mémoires non plus, et que cela ne ressemble à rien de classé, comme vous m'en aviez d'ailleurs prévenu. C'est amusant, plein de malice et de détails pris sur le vif. Puisque vous acceptez aussi la critique, j'ajouterai que les premiers chapitres devraient être refondus pour que le lecteur soit plus rapidement mis au courant du sujet, tandis que vous le conduisez un peu par les petits sentiers. D'autre part, et c'est ma principale observation, il me semble que la forme adoptée ne convient peut-être pas très bien au sujet. Je ne vois pas où vous voulez en venir. Je reconnais au passage des figures du temps jadis, je soupçonne quelques traits d'autobiographie, je note quantité d'observations vécues; mais je me demande si vous ne gaspillerez pas, en le noyant dans un roman, le trésor de vos souvenirs et de vos expériences. Il me semble que la forme des Mémoires vous conviendrait mieux et vous laisserait plus franche allure. Si vous racontiez tout simplement « ce que vos yeux ont vu, » comme dit A. Meyer, quel régal! Le Jura il y a 40 ans, Strasbourg avant la guerre, le Kulturkampf, les Chemins de fer, les hommes de votre génération, vous offriraient une série de pitoyables chapitres. Qu'en pense M. V. Rossel?...”

Or, Virgile Rossel de répondre au dos même de la lettre :

„ Mon cher, — Je ne suis pas du même sentiment que M. Em. Bonjour. Assurément, tu pourrais écrire de très intéressants mémoires, mais il faudrait biaiser tout le temps pour ne pas blesser certaines susceptibilités. Tu pourrais aussi faire un bon roman politique, où se combineraient l'effort de l'imagination et les jeux de la satire. Mais il ne faut pas demander à un auteur autre chose que ce qu'il s'est proposé de donner. Si je comprends bien, la première de tes « nouvelles décousues » (je n'aime pas beaucoup ce terme général) est terminée, mais tu en tiens d'autres en réserve. Elle forme un tout et n'est pas seulement la partie d'un tout, comme paraît le croire M. Bonjour. Il convient, dès lors, de n'y rien changer, — si ce n'est dans le style, à propos duquel je me suis permis de te suggérer quelques variantes..”

A quoi s'est résolu Stockmar? Embarrassé de deux avis très différents, il aura renoncé à son projet, mais — et combien ne faut-il pas le déplorer! — il renonça aussi à écrire les Mémoires que lui conseillait M. Bonjour. Nous n'avons donc ni « Le Jura il y a quarante ans », ni « Strasbourg avant la guerre » (la guerre de 1870), ni « Le Kulturkampf » (bien qu'il en ait eu

l'idée et que nous ayons de lui « La question catholique dans le canton de Berne »), ni « Les chemins de fer » (si ce n'est son *Histoire du Chemin de fer du Simplon*), ni, enfin, les médaillons ou les silhouettes très fines de ses contemporains. C'eût été un régal que ces Mémoires, un régal bien « piquant », comme le pensait Emile Bonjour.

Stockmar en est resté à ses *Notes et Souvenirs*, qui sont des fragments de mémoires, mais où le piquant n'est pas absent. Ils figurent dans un fort cahier cartonné qu'on voudrait voir bourré de faits jusqu'à la dernière page, et qui ne l'est, hélas, qu'au tiers. Il avait été commencé en mars 1909, le jour où Stockmar avait eu cinquante ans, et le manuscrit s'arrête assez brusquement en 1915, quatre ans avant la mort de son auteur. La guerre, qu'il redoutait depuis longtemps, ensanglantait l'Europe et ne donnait aucune envie de se plonger dans les souvenirs. De plus, les complications multiples qu'elle entraîna pour notre pays, et aussi pour nos chemins de fer, ne lui laissèrent que peu de loisirs. Et puis, une maladie sournoise commençait de miner sa santé. Il n'en fallait pas plus pour décourager le grand désabusé qu'il était tout au fond de lui et qui se dit à lui-même dans son journal : « à quoi bon ? ».

Mais dira-t-on : Qu'était devenue la première des « Nouvelles décousues » qui n'avait pas eu le don de plaire au journaliste vaudois ? Stockmar l'aura sans doute détruite, car lui qui conservait presque tout, jusqu'à des programmes de théâtre et des menus d'hôtel ¹⁾, il n'aurait pas égaré tout un cahier noirci de sa belle écriture où se devinent si bien ses goûts de l'ordre.

* * *

Les *Notes et Souvenirs* ne sont point parsemés de ces jolis vers que Stockmar destinait à ses amis du « Caveau de Berne ». Et pourtant, il aimait à versifier. Et il a eu pour son Jura des strophes qui ne manquaient ni d'envol ni de traits savoureux. V. Rossel en cite plusieurs dans son article nécrologique, ainsi cette apostrophe à La Réfouse :

*O Réfouse ! géant superbe,
Combien jouèrent à tes pieds
Qui dorment aujourd'hui dans l'herbe,
Au fond de tombeaux oubliés ?*

¹⁾ La Collection Joseph Stockmar contient deux gros classeurs de ces petits souvenirs, parfois bien amusants.

ou les couplets sur ce qu'il appelle un peu malicieusement « Le pays des pives », ce couplet-ci, par exemple :

*Nous n'avons pas grande opulence,
Et nous apprenons d'autant mieux
A contester à la finance
Le droit d'éclabousser les gueux.
Mais l'établi soutient la pioche,
Et lorsque l'un deux chômera,
Ils mettront la main à la pioche,
Les enfants de notre Jura.*

Le chômage évoqué il y a quarante ans ! La solidarité de tous, horlogers et paysans, chantés comme la règle d'or des enfants du Jura ! Stockmar voyait loin !

Et voici quelques beaux alexandrins bien oubliés, tirés d'un poème de 1871, intitulé « Le 1^{er} Novembre », et publiés déjà dans la *Tribune du Peuple* :

*Le ciel brumeux et froid, veiné de lueurs grises,
De la nature en deuil assombrit le repos.
Dans les bois jaunissants, secoués par les bises,
Il court un long frisson qui semble des sanglots ;
Et dans les prés boueux chantonne la rivière,
Comme un adieu plaintif et tendre à la dernière
Hirondelle qui fuit vers des cieux inconnus. —
Pour mêler à nos pleurs tes soupirs, ô Nature !
Sens-tu se raviver une antique blessure
Au souvenir poignant de tes fils disparus ?...*

.

Ces alexandrins d'un jeune homme de vingt ans étaient une promesse pour le Parnasse de notre petit pays, mais, comme il arrive souvent, ils retinrent moins l'attention que ceux de la fin du poème où l'on crut voir... une apologie des régicides !

Stockmar s'en plaint encore dans ses *Notes et Souvenirs*, où il consigne son fier poème, et Virgile Rossel, en rappelant les vers de la fin, que nous ne reproduisons pas, proteste à juste titre contre ce qu'il nomme une « sottie légende ».

Le paysage jurassien inspire à Joseph Stockmar des vers charmants, tels que ceux-ci (tirés de ses « Echos de Combe-Varin » ;

*Enfant, j'aimais les champs, et toujours il me reste
Au cœur l'amour du sol et du foyer agreste
Où s'ouvrèrent mes yeux. Vallon sans horizon,
Hameau que le printemps cache en sa frondaison,
Le bonheur me sourit au fond de vos retraites.
Au pied des vieux sapins qui couronnent vos crêtes,
J'ai trouvé le repos quand je cherchais l'oubli,
Et j'y viendrai dormir mon sommeil infini.*

.

ou ceux-ci (tirés de la même plaquette):

*Et quand nous reviendrons le long des buissons roux,
Dans la montagne rien n'aura changé que nous.
L'orage aura passé sur la forêt superbe;
Et broyé quelques troncs qui pourriront dans l'herbe;
Mais de leurs débris même il surgira des fleurs,
Palette où la nature étendra ses couleurs.
Dans mille rejets la sève court rapide.
Ainsi de nous, amis...*

ou ceux-ci encore, mais plus graves:

*Les cloches! — dernier cri de l'idéal sur terre,
Que la vulgarité n'a pas encor fait taire.*

.

Stockmar avait un faible pour la muse, comme on voit, mais il en avait aussi un pour nos vieux patois. Il lui arrivait de remercier tel de ses compatriotes d'Ajoie en purs vers du terroir ou de lui faire hommage de quelque écrit dans le même langage savoureux.

Voici un quatrain plein de malice gauloise, adressé à Casimir Folletête (pour le remercier de sa brochure: « Une nouvelle version des paniers », étude sur les patois du Jura bernois; — il s'agissait des « Paniers » du curé Raspieler).

*En vô r'maichiaint pou l'nové P'nie.
Pou qu'ai lei brageusch' dinch' dou cô,
C'que piaîgeaî taint an c'veîl tiurie,
C'n'était p'lai cratt', main c'quai yé d'dô. ¹⁾*

Et voici une dédicace tout aussi malicieuse à Charles-Joseph Gigandet, le futur vice-chancelier de la Confédération (à qui il envoyait ses *Echos de Combe-Varin*, — cette combe neuchâteloise

1) Collection Stockmar, classeur *Jura, Chronique, III*.

où Stockmar et ses amis du Caveau de Berne allaient se distraire pendant deux ou trois jours de l'automne chez l'ancien conseiller fédéral Eugène Borel);

A chire Djean Bron ai Berne ¹⁾

*Vos v'lai dir' qu'i n' s'rô v'ni raissis
D'vain qu'i feuch' tot aivâ lai côte;
Que dâ les heure ai l'temps qu'i djôte,
I dairô voûr qu'mon poix vîn gris,
Ai peu qu' de tchaintê des voyeris,
C'â bon pou les boueb' de l'Aidjoue.
Qu'â ç'que vos v'lai? — C'â souch' de dgens.
Tiain saqu' an â virie d'ainn' sens,
An n'tchaindg' pu djainqu' tiain qu'an â moue.
Vos voitt': dain c'te Comb' de lanson ²⁾
Nos r'venian qu'ment les ailombrattes ³⁾
Tos les ans tchaintê nott' tchainson.
C'â tiain que s'môtrant les lôvrattes ⁴⁾
Que nos s'en vain dinch' fair' les fôs
D'lâtre sens d'lai montaign' des Bôs.
Se vos n'aip' pavou d'enn' ribotte,
Ai vô fâ v'ni d'aivô nott' rotte,
Tiain nos âdrain tchaintê c't'herbâ:
Alleluia: Nott' poille â tchâ! ⁵⁾*

Les *Notes et Souvenirs* se taisent sur nos vieux patois jurasiens, mais rappelons-nous ce qu'en disait Stockmar dans son étude sur « L'équilibre des langues en Suisse » :

„ Quoi qu'en disent Mistral et les régionalistes, tous nos
„ dialectes et tous nos patois sont condamnés à mort, et il ne
„ sert de rien à chercher à retarder ou à accélérer leur déclin.
„ Nos patois français sont la langue qu'on parlait il y a cinq
„ siècles, et qui n'a pas évolué. Il leur est radicalement impos-
„ sible d'exprimer les notions scientifiques ou industrielles dont
„ la vie moderne ne peut se passer. Ils n'ont donc plus qu'à
„ disparaître et l'on a raison de les embaumer dans les glossaires
„ où les érudits les disséqueront plus facilement que dans les
„ campagnes où ils se déforment tous les jours. Au point de vue

¹⁾ Jean Bron était le pseudonyme de Gigandet.

²⁾ Combe de là-haut, c'est-à-dire Combe-Varin.

³⁾ Les hirondelles.

⁴⁾ Les colchiques d'automne.

⁵⁾ Cette dédicace nous a été aimablement communiquée par Madame Gigandet.

„ littéraire et sentimental, on peut regretter ce langage nerveux,
„ concis, coloré, réservoir de locutions qui renouvellent la langue
„ écrite, mais rien ne saurait plus sauver les patois. Avec eux
„ disparaîtra aussi l'infiltration et la lutte des langues qu'ils ren-
„ dent seuls possibles; lorsqu'au lieu de ces organismes incom-
„ plets, deux langues cultivées se trouveront en présence, elles
„ ne se pénétreront plus, et chacune d'elles se développera suivant
„ les lois de son génie... ”

Stockmar dirait-il encore cela s'il voyait ce qui se passe actuellement dans nos contrées bilingues? Plutôt que de subir l'infiltration de mots anglais, qui l'enlaidissent, la langue française ne ferait-elle pas mieux de se nourrir encore de nos patois tout pleins de sève gauloise?

* * *

On se souvient peut-être de *Félicie Stockmar*, la fille unique de Xavier Stockmar. Elle avait un réel talent poétique et Joseph Stockmar qui l'estimait beaucoup, lui consacre dans son journal une page émue, et inédite encore, qu'il vaut la peine de reproduire :

„ J'ai eu l'intention de réunir les poésies de Madame Félicie
„ Stockmar, et de les offrir à ses amis comme le bouquet du
„ souvenir. J'y ai renoncé en constatant le petit nombre de per-
„ sonnes à qui j'aurais pu remettre ces fleurs. La vieillesse isole.
„ En dehors des indifférents, ceux qui ont connu cette noble et
„ malheureuse femme, dont toute la vie ne fut qu'un martyre
„ vaillamment supporté, — ne sont plus qu'une poignée. Je veux
„ seulement noter ici, pour les retrouver à l'occasion, que ces
„ premiers vers ont été publiés dans les *Actes de la Société*
„ *jurassienne d'Emulation...* (suit l'énumération des pièces qu'on
„ trouve dans la *Table générale des Actes de 1929*). « L'Album
„ jurassien » de 1878 contient ses *Fleurs printanières*, adressées
„ à Melles C (arlin). — Je n'ai pas sous la main la « Gazette du
„ village », de Xavier Kohler, et la « Nation (1850), où elle doit
„ avoir publié diverses poésies signées du pseudonyme de Camille
„ Stern. — Sa dernière pièce a été écrite en 1891 et mise en
„ musique par Neuenschwander : *La perce-neige*. Elle ne soutient
„ pas la comparaison avec les productions de sa jeunesse. Je la
„ reproduis pour la conserver ¹⁾. ”

* * *

¹⁾ Elle figure à page 65 du présent volume, car elle méritait qu'on la conservât, même si elle ne soutient pas la comparaison avec les premières poésies de Félicie Stockmar.

Bien plus que le poète ou le curieux des questions littéraires, car il l'était — il dira même qu'« il est curieux de tout » —, c'est l'homme d'Etat qui parle dans les *Notes et Souvenirs*.

Voici d'abord un souvenir du très jeune magistrat qu'il avait été :

„ J'ai connu beaucoup de réfugiés de la Commune. Pres-
„ que tous étaient foncièrement antipathiques. Je ne parle pas
„ des pauvres diables que le besoin avait forcés de monnayer
„ leurs convictions révolutionnaires à 40 sous par jour, mais de
„ ceux qui avaient joué un rôle en vue dans cette tragique bam-
„ boche. Même en leur accordant largement les circonstances
„ atténuantes, on n'arrivait pas à excuser la conduite de ces
„ grossiers cabotins qui joignaient une ignorance crasse à la plus
„ sottise vanité. Pour avoir singé par leurs côtés grotesques les
„ hommes de 93, ils se croyaient des personnages historiques.
„ Ces épaves du césarisme avaient la prétention de nous donner
„ des leçons de démocratie. Surpris de n'être pas reçus en Suisse
„ à bras ouverts, les communards de marque passèrent en Angle-
„ terre, et personne ne les regrette.

„ Parmi ceux qui restèrent, j'ai cependant compté deux bons
„ amis, Robert Caze et Gentilini. Le premier n'était qu'un enfant
„ quand il vint en Suisse, et sa participation à la commune n'a-
„ vait pas dû être bien sérieuse. Il s'assagit chez nous, et son
„ beau talent littéraire garda toujours comme un reflet du Jura.
„ Gentilini avait un tempérament d'artiste ; la Commune ne fut
„ pour lui qu'une aventure, comme les voyages qu'il fit plus tard
„ en Extrême-Orient. — Caze et lui moururent jeunes, à quelques
„ mois d'intervalle.

„ J'ai connu aussi *Paul Brousse*, qui me fut amené en 1876
„ par Adhémar Schwitzguébel à la Préfecture de Porrentruy. Brousse,
„ qui était sous le coup d'une condamnation à mort par contu-
„ mace, voulait aller voir son père gravement malade à Mont-
„ pellier. La difficulté consistait à pénétrer en France, où il était
„ signalé à toutes les frontières. Grâce à l'obligeance du receveur
„ des douanes de Fahy, qui l'accompagna en voiture avec un
„ gendarme, il parvint sans encombre à Montbéliard, après avoir
„ bu le verre de l'amitié avec les douaniers français d'Abbévillers,
„ qui le prirent pour un agent de police. J'eus encore l'occasion
„ de lui faciliter sa sortie de Suisse en 1879, après l'affaire de
„ l'*Avant-Garde*, qui avait motivé son expulsion. Je savais bien
„ que les condamnations prononcées contre lui en France seraient
„ prochainement couvertes par une amnistie, mais je ne supposais
„ pourtant pas alors que quelques années plus tard ce farouche

„ révolutionnaire deviendrait président du Conseil municipal de
„ Paris, député et chef du groupe « possibiliste », c'est-à-dire en
„ somme un converti.”

Stockmar a conservé les lettres de Brousse¹⁾, et l'on y découvre un révolutionnaire poli et reconnaissant des services qu'on lui rendait. Dans les premières, c'est encore, il est vrai, la formule égalitaire : « Citoyen » (« Citoyen, je vous remercie... »). « Citoyen,... J'espère revenir à Porrentruy — où Brousse n'avait pu voir Stockmar — et je m'arrangerai cette fois pour vous rencontrer, dussé-je mettre à vos trousses, ce que je n'aime pas beaucoup, vous savez?... les gendarmes. »)

Dans les dernières de ses lettres, le révolutionnaire a déjà les allures du « possibiliste » qu'il devait être plus tard, car son ami des mauvais jours devient « Monsieur Stockmar ».

D'Adhémar Schwitzguébel, l'extrémiste de Sonvilier, l'ami commun de Stockmar et de Brousse, les *Notes et Souvenirs* renferment un portrait bien touchant :

” Schwitzguébel, lui, ne connut ni ne rechercha les honneurs.
„ Le bon et naïf anarchiste jurassien resta toujours fidèle à son
„ idéal proudhonien, mais ses dernières années furent attristées
„ par la gêne. J'avais fait sa connaissance au service militaire,
„ en 1872 ; il était mon lieutenant à l'école de recrues, car ce
„ champion de l'internationalisme était un excellent patriote et un
„ bon officier. Quoique séparés par nos opinions, nous étions
„ restés en relations amicales, et je ne sais pas lequel était parfois
„ le plus suspect à son entourage, du directeur de la police ber-
„ noise ou de l'anarchiste qui confabulait cordialement avec lui.
„ Tous ceux qui l'ont connu savent que Schwitzguébel était un
„ brave homme, un cœur d'or, dévoué à ses amis et à son œuvre,
„ et incapable d'une bassesse. Il n'avait rien de commun avec
„ les sectaires ou les malfaiteurs de la propagande par le fait.
„ Son but était l'ascension du prolétariat par tous les moyens
„ honnêtes. Il n'excluait pas la violence, c'est-à-dire la lutte ou-
„ verte, mais il n'eût jamais admis ni excusé l'assassinat.

” Les désillusions ne lui ont pas manqué, ni les trahisons.
„ Il ne s'en plaignait jamais, mais j'ai pu conclure de certaines
„ confidences qu'il avait été indignement exploité par des « com-
„ pagnons », surtout pendant son séjour au secrétariat ouvrier à
„ Zurich. « Les pires négriers ne sont pas des bourgeois », — me
„ disait-il un jour. On vient de publier un recueil de ses écrits :
„ on aurait pu l'intituler : « Paroles d'un désabusé ».

¹⁾ Elles se trouvent dans la Collection Joseph Stockmar, classeur-correspondance (N° 57).

D'un autre Jurassien, Henri Gouvernon, grand voyageur, Stockmar raconte le souvenir plaisant que voici :

„ Henri Gouvernon, à la recherche des loupes de noyer
„ pour son commerce, avait reçu un soir l'hospitalité la plus cor-
„ diale sous la tente d'un nomade turcoman dans le centre de la
„ Perse. Ces Orientaux sont friands de contes et de récits, et ils
„ ne manquèrent pas de lui demander une histoire de son pays.
„ Gouvernon était fort embarrassé. Il se remémora toutes les fables
„ dont son enfance avait été bercée, mais il ne pouvait pas dé-
„ cemment leur réciter le conte du Petit Poucet. Une inspiration
„ lui vint, et il leur raconta l'histoire de Guillaume Tell. Elle eut
„ un tel succès qu'il dut la recommencer. Il eut encore l'occasion
„ de la placer plusieurs fois dans des circonstances analogues, et tou-
„ jours elle provoqua le même enthousiasme. Gouvernon s'amusait
„ à l'idée qu'un savant allemand recueillera peut-être un jour au
„ fond du Khorassan un récit enjolivé par l'imagination orientale,
„ dans lequel il retrouvera l'origine de la légende de Guillaume
„ Tell, et prouvera par des arguments sans réplique que cette
„ légende a été apportée en Europe par les soldats de Tamerlan. „

* * *

Les *Notes et Souvenirs* s'étendent assez longuement sur la période troublée du *Kulturkampf* où Stockmar avait joué son beau rôle de pacificateur. Mais les *Actes* ne sont pas le lieu qui convient pour évoquer cet événement politico-religieux. Stockmar lui-même ne pensait pas qu'on pût le faire avec l'entière sérénité qu'il eût fallu. Il dit bien, à la date du 6 mai 1911 : « Si j'avais des loisirs, j'écrirais l'histoire du « Kulturkampf » en Suisse. L'impartialité, favorisée par un recul de 40 ans, ne me coûterait rien... ». Mais il dira deux ans plus tard : « J'ai déposé aux archives cantonales à Berne une forte liasse de lettres que j'ai reçues pendant „ le *Kulturkampf* de divers personnages qui ont joué un rôle „ dans cette tragi-comédie, notamment des abbés H..., S..., E..., etc. „ En les relisant à quarante ans de date, je comprends que les „ contemporains ne peuvent pas se rendre compte de la portée des „ événements auxquels ils sont mêlés, et qu'il faut un recul consi- „ dérable pour en discerner les causes et les effets. Ces lettres „ constituent un document qu'on pourra plus tard consulter avec „ profit. J'aurais pu souvent les utiliser dans les polémiques po- „ litiques, mais il me répugne de mettre en cause ceux qui ont „ eu confiance en moi. Quand les acteurs auront disparu de la „ scène, moi compris, on les jugera plus impartialement ».

Stockmar a disparu, mais non pas tous les acteurs de ce qu'il nomme une « tragi-comédie » et qui était, pour beaucoup de ses concitoyens, plus que cela sans doute, un vrai drame des consciences. Il est donc préférable d'attendre. L'essentiel n'est-il pas qu'on sache désormais où trouver la liasse des lettres qui complétera l'histoire de ces temps mouvementés ? De larges fragments de cette partie des *Notes et Souvenirs* figurent, au reste, dans l'article que Virgile Rossel consacre à ce journal¹⁾, et cet auteur en touché même un mot dans les *Actes* de 1919 (p. 167).

* * *

La transition du « Kulturkampf » au problème des *anabaptistes* peut paraître un peu brusque, mais c'est passer du bouillant Jura-Nord aux vallées plus tranquilles du Jura-Sud, et pareille diversion ne peut être qu'agréable.

Le 14 avril 1909, Stockmar écrit dans son journal :

„ L'exode des anabaptistes du Jura sera bientôt un fait accompli. Voilà 25 ans qu'il a commencé, pour ne plus s'arrêter, et c'est une grande perte pour le pays. Ces braves gens fuient le service militaire, auquel ils sont soumis depuis 1874. Auparavant, la loi bernoise leur accordait une exemption spéciale. Après avoir tenté inutilement par tous les moyens pendant plusieurs années de se soustraire à l'obligation du service, ils ont pris le parti d'émigrer. Ils avaient envoyé dans toutes les directions des émissaires à la recherche de la terre promise ; sur leur rapport, ils ont choisi, paraît-il, un territoire situé au sud de l'Argentine, à la frontière de Patagonie. Y trouveront-ils la paix perpétuelle à laquelle ils aspirent ?

„ Leur départ cause des regrets unanimes. La population jurassienne les aimait pour leur loyauté, pour leur probité, pour leurs vertus domestiques. Chassés de Suisse par la persécution, ils avaient trouvé il y a trois siècles un asile sur le territoire de l'Evêché de Bâle, dont ils défrichèrent les montagnes incultes. Pendant trois cents ans, aucun d'eux n'encourut la plus légère condamnation judiciaire. On savait qu'ils abhorraient la guerre et qu'ils réprouvaient le serment, et les catholiques au milieu desquels ils vivaient s'inclinaient devant leur simple affirmation. Le clergé ne leur était pas hostile, probablement parce qu'ils n'avaient pas de prêtres. On ne les considérait pas comme des étrangers, ni comme des sectaires, mais comme de bons chrétiens un peu originaux, dont on prisait les

¹⁾ Voir *Bibliothèque universelle* de 1920, tome XCVII, p. 187 et suiv.

„ avis en matière d'élevage et de culture. — Et il est probable que ces montagnards ne s'en vont pas non plus sans un serrement de cœur, et que la pampa ne leur fera pas oublier les collines natales. Ils y retrouveront la solitude qui leur est chère, mais non la tranquille confiance qui les animait...

„ J'ai connu il y a quelque vingt ans, un certain nombre d'entre eux, avec lesquels mes fonctions officielles m'avaient mis en rapport, entre autre Peter Schneck, qui était alors le patriarche de la communauté. Je me suis assis à leur table hospitalière, où au lieu d'abstinents moroses, j'ai rencontré des hommes naturellement gais, qui tenaient le vin pour un don précieux de Dieu, dont il fallait jouir avec sagesse comme de toutes choses. Ils m'ont montré leurs vieilles bibles familiales à fermoirs d'argent, qui feraient le bonheur des amateurs d'incunables. Ils m'ont remis à titre de souvenir et je conserve soigneusement, l'histoire de leur Eglise, par le prédicateur mennonite Edy, imprimée en 1841 à Berlin (Canada), et le recueil de leurs prières et chants liturgiques, où se trouve entre autres la complainte de 32 couplets du martyr Hans Haslibacher, de la seigneurie de Sumiswald, décapité à Berne le 20 octobre 1571. — Un incident dont j'étais resté vivement frappé m'avait inspiré le désir de les voir de plus près.

„ On m'avait amené un jour, à la Direction militaire, un jeune homme de Tavannes, nommé Christian Habegger, appelé au recrutement, qui comparaisait pour avoir refusé l'équipement le matin à la caserne. Interrogé sur les causes de son refus, il déclara que sa conscience ne lui permettait pas de se battre, ni par conséquent de se préparer à la guerre. Il s'ensuivit un dialogue qui dut paraître bien étrange au planton de service: — Nous vous inscrirons comme infirmier. — Il faut porter une arme et en cas de guerre risquer de se battre. — En cas de guerre, vous pouvez vous laisser tuer sans vous défendre. — Ce serait incompatible avec la promesse (il ne disait pas le serment) de défendre la patrie. — Mais vous vous servez d'armes pour vous défendre contre les bêtes féroces. — Les bêtes ne sont pas créées à l'image de Dieu. En outre, je crains les mauvaises compagnies et l'occasion de pécher. — La société existe; vous ne pouvez pas vivre isolé. — Malheureusement. — Du reste, l'isolement est possible au milieu d'une foule comme sur une montagne; avec vos principes et votre bonne éducation, vous courez moins de risques qu'un autre. — Je ne veux pas. — Ne me mettez pas dans l'obligation de sévir; nous respectons vos croyances, nous vous estimons beaucoup, mais la loi est la loi. — Au-dessus de la loi, il y a Dieu.

„ Je vois encore ce grand garçon de 20 ans, qui en paraissait 25, solidement charpenté, rayonnant de santé physique et morale, et ses yeux bleus qui me regardaient avec une douceur infinie. Il parlait doucement, correctement et à la fin de l'entretien il pleurait silencieusement. Son maintien ne décelait pas le moindre fanatisme ; c'était l'entêtement réfléchi d'une conviction inébranlable.

„ Quels hommes ! — C'est une réserve, et leur heure viendra “.

Est-elle venue ? L'exode en tout cas s'est arrêté et l'entêtement des jeunes n'est plus maintenant ce qu'il était un quart de siècle plus tôt. Les anabaptistes se mêlent bien davantage aux populations de nos vallées, et ce rapprochement ne saurait être un mal.

* * *

En rappelant l'existence de ces anciens Emmenthalois, fidèles à leurs coutumes et leur idiome, on songe involontairement à la *question des langues*.

Chose curieuse, Stockmar n'en parle pas dans son journal, si ce n'est pour dire que « la connaissance du français et de l'allemand est indispensable aujourd'hui dans les hautes fonctions fédérales » et pour relever qu'on n'y regardait pas de si près dix ou vingt ans plus tôt, puisque les conseillers fédéraux Hertenstein et Zemp savaient à peine quelques mots de français.

Mais si les *Notes et Souvenirs* se taisent sur la question des langues, l'ancien magistrat a dit à ce sujet tout ce qu'il fallait dans la *Bibliothèque universelle* de 1914. Il avait effleuré la question déjà dans un article du *Démocrate* de janvier 1886, intitulé « La question du français », mais il la traite à fond dans sa lumineuse étude sur « L'équilibre des langues en Suisse » et le Jura, terre romande, n'y est point oublié. Nous ne pouvons songer à reproduire ici ses nombreuses réflexions de patriote compréhensif et tolérant, ce qu'il pensait des menées sournoises de certain *Sprachverein*, de la germanisation de la Scheulte et d'Elay, de la question scolaire, etc. Relevons pourtant ce trait de la vraie tolérance qui règne chez nous :

„ Jamais il n'est venu à l'idée d'un Jurassien de contrecarrer les habitudes des anabaptistes ou de les faire renoncer à leur langue. De leur côté, lorsqu'ils descendaient à Courrendlin, ils ne prétendaient pas aller à Rennendorf “.

Citons d'autre part cette déclaration, si ferme :

„ La germanisation se heurtera à un obstacle infranchissable :
„ c'est la volonté du Jura. La langue des Rauraques a résisté aux
„ invasions, au régime des princes-évêques allemands, à l'immi-
„ gration moderne; elle tiendra bon malgré les circulaires du
„ *Sprachverein* et la guerre dissimulée et hypocrite qui a succédé
„ à l'attaque brutale du début. Le Jura ne se laissera pas déna-
„ tionaliser. Il exigera simplement l'application de la constitution ”.

Pour Joseph Stockmar, il n'y a point de conflit de langues en Suisse ou, s'il devait en surgir un, il finirait par « un éclat de rire ». Est-ce bien sûr? N'est-ce pas sous-estimer certaines visées venant du Nord et qui, assoupies pour un temps, reprennent leur travail ténébreux, leur lent travail de sape? Ce sera l'avis de bien des Jurassiens, mais n'oublions pas que l'optimisme de Stockmar est, au fond, l'optimisme du patriote qui, instruit par l'histoire, est convaincu des forces de résistance de son pays.

* * *

Les *Notes et Souvenirs* intéressent par ce qu'ils disent, mais aussi par ce qu'ils oublient de dire ou s'abstiennent de dire. C'est ainsi qu'on n'y trouve aucune allusion au problème toujours actuel de *l'autonomie jurassienne*. Comme l'écrivait Virgile Rossel à la fin de son article nécrologique, on eût aimé connaître à cet égard toute la pensée d'un homme d'Etat tel que Stockmar. Ayant une claire vision tant de nos aspirations que de nos possibilités, il a dû réfléchir et longuement réfléchir au grave problème. Il ne s'en ouvre pas. Et lorsque Maurice Millioud, directeur de la *Bibliothèque universelle*, lui suggère de mettre à l'étude le sujet, alors brûlant, d'un « Canton du Jura » — c'était par lettre du 8 octobre 1917, — Stockmar, du reste déjà malade, ne semble pas avoir été tenté par le sujet. C'est qu'on ne saurait douter de son loyalisme bernois, à lire certains passages de ses écrits. Par exemple, dans un article ayant pour titre « Le Jura en 1815 »¹⁾, il conclura ainsi qu'il suit :

„ Dans la grande loterie politique de 1815 notre petit pays
„ a eu la chance de tirer un bon numéro. La famille suisse nous
„ a fait place à son foyer, où nous avons trouvé des institutions
„ libres et surtout la paix. Il y a quinze ans (allusion à la guerre
„ de 1870), en entendant le canon gronder à nos frontières, bien
„ des vieillards ont songé à 1813 et ont revu comme dans un

¹⁾ *Démocrate* du 4 au 11 août 1886.

„ rêve toutes les misères de la guerre et de l'invasion. Les mêmes adversaires étaient aux prises, et combien de fois le monde verra-t-il encore cette lutte recommencer ! — Puisque nous avons pu voir passer l'orage sans en être atteints, grâce à l'abri de la paix helvétique, gardons pieusement le souvenir de ceux qui nous l'ont préparé ”.

Berne n'est pas prononcé, mais on devine entre les lignes que la réunion du Jura à l'ancien canton était considérée par Stockmar comme la meilleure des solutions possibles.

Dans sa biographie de Xavier Stockmar — cette œuvre si attachante, — Joseph Stockmar dira :

„ Annexé à l'improviste au canton de Berne, l'Evêché s'était vu traité comme un pays sujet. Il n'existait pas d'aristocratie locale pour servir d'intermédiaire entre le peuple et le gouvernement, et les relations économiques entre les deux pays réunis étaient nulles. Le régime de 1831 ne sut ni faire l'unité ni concéder au Jura l'autonomie partielle qu'il souhaitait. Les deux populations restèrent étrangères l'une à l'autre, associées en vertu d'un contrat dont la rédaction défectueuse était une source de conflits... La difficulté de s'entendre se compliquait encore de la différence des langues... On ne se comprenait que par approximation. Aussi l'idée de l'unité helvétique avait-elle séduit les Jurassiens, humiliés de leur rôle de Cendrillon au foyer cantonal ; ils étaient tous centralistes d'instinct, et ce fut même leur premier point de contact avec la majorité bernoise, qui avait le même programme.

„ Dans la première période de sa carrière politique, Stockmar partageait encore toutes les illusions de ses compatriotes ; son tempérament ardent s'accommodait mal de la lenteur bernoise... — Après 1846, les idées de Stockmar se modifièrent sous l'influence des événements et surtout des faits économiques qui se déroulaient sous ses yeux. Il comprit que l'isolement serait fatal au Jura, et qu'au lieu de chercher à rendre plus lâches les liens qui l'unissaient à Berne, il fallait au contraire susciter la solidarité entre les deux parties du canton en associant leurs intérêts matériels. Dès lors, l'unité s'imposait. Il l'accepta résolument en s'efforçant de ménager la transition et d'obtenir des solutions honorables pour le Jura...”

« L'unité s'imposait », tel fut l'avis de l'oncle, mais on peut dire sans se tromper que tel fut aussi l'avis du neveu, pour qui la séparation eût été l'isolement. L'unité, oui, sans doute, mais tempérée par une autonomie « honorable ». Tel fut son rêve, et tel est encore le rêve de tous ceux dont l'avenir du Jura tient à cœur.

Napoléon Vernier, le jardinier-poète à qui nous devons les vers si connus : « Jetez les yeux à la ronde... », a dédié à Joseph Stockmar une longue poésie où il fait défiler tous les Jurassiens qui ont particulièrement honoré leur pays, Xavier Stockmar en tête¹⁾. Voici cette dédicace :

*Un coin ne peut vous échapper
Parmi ces morts les plus illustres,
Mais gardez-vous de l'occuper
Avant d'avoir compté vingt lustres.*

Stockmar n'a pas attendu les vingt lustres, certes, mais il figure parmi nos morts les plus illustres, et nous voulons croire qu'on ne dira pas de lui comme le refrain des strophes de Vernier :

*Il est mort, et le peuple ingrat
Trop promptement l'oublie.*

Non, car il est digne de vivre dans nos mémoires à tous.



¹⁾ Cette poésie aux nombreuses strophes, intitulée « Une Nécropole jurassienne », a paru dans le *Jura* de Porrentruy du 27 décembre 1881. On la trouve aussi dans la Collection Joseph Stockmar, n° 41. Ce qui lui manque le plus, hélas, c'est la vraie poésie, car Napoléon Vernier était très inégal.